

Le Communiqué du Conseil des ministres du jeudi 17 avril 2014

Le Conseil des Ministres délocalisé s'est réuni à Kédougou, le jeudi 17 avril 2014, sous la présidence du Chef de l'Etat, son Excellence Monsieur Macky SALL.

Ouvrant les travaux, le Président de la République s'est fortement réjoui de l'accueil chaleureux que lui ont réservé les populations de la région de Kédougou, malgré les difficultés liées au déplacement des personnes. Il a tenu à leur exprimer toute sa reconnaissance pour cette mobilisation exceptionnelle.

Le Chef de l'Etat a ensuite invité le Premier Ministre à présenter les résultats du conseil interministériel de la veille, consacré à l'économie et aux affaires sociales de la Région de Kédougou.

Prenant la parole, le Premier Ministre s'est, à son tour, félicité de la grande mobilisation des populations de la Région, expression de leur forte adhésion à la dynamique politique engagée par le Président de la République et orientée vers la prise en charge efficace des préoccupations de nos concitoyens.

Le Premier Ministre a ensuite présenté les résultats du conseil interministériel. Au titre du diagnostic général, il a relevé la faiblesse des indicateurs en matière de développement humain, combinée à un réseau très peu développé d'infrastructures socioéconomiques. Ce tableau contraste avec les énormes potentialités et opportunités de développement dont dispose la zone.

Sur la base d'une prise en compte exhaustive de la demande, notamment du plan de développement présenté par le Conseil régional de Kédougou, le Premier Ministre a décliné le programme d'investissements, en cours d'exécution, pour un montant total de cent neuf milliards deux cent neuf millions quatre vingt six mille six cent quatre vingt deux (109.209.086.682) de francs CFA, sur la période triennale 2014-2016.

Ledit programme d'investissements qui couvre tous les domaines d'activités de la Région, accorde une place prépondérante aux groupes de secteurs suivants :

- Agriculture, élevage, hydraulique et environnement (aménagement de 505 ha pour la culture du riz et 100 ha pour le maraichage, réalisation de 12 magasins de stockage, fournitures d'équipements agricoles divers, réalisation de 54 forages, de 17 châteaux et de 113 km de conduites d'adduction d'eau potable...).

-Infrastructures, services de transports, urbanisme et habitat (construction du pont de Kédougou sur la route de Fongolembi, réhabilitation de l'axe Dialokoto-Niokolo-Mako, réalisation de plan directeurs d'urbanisme de Saraya, Salémata, Tinkonto, Bantoco et

Sambra Bougou, études de faisabilité de la ZAC de Kédougou etc). Des actions urgentes seront prises pour accélérer le désenclavement interne et externe de la région avec, notamment la réalisation de la route Kédougou-Salémata, de corridors et d'un programme de pistes rurales...

- Energie et Mines (amélioration notable de la fourniture d'électricité en continu pour Saraya, Salémata et Bandafassi, branchement de la Région au réseau interconnecté...)

- Education et formation (achèvement avant fin 2014 de la construction de 206 salles de classe dans l'élémentaire, de 2 collèges d'enseignement moyen, élargissement et équipement des CRETF et du lycée technique industriel et minier de Kédougou, construction des Centres d'enseignement technique féminin de Salémata et Saraya...)

- Santé, action sociale, nutrition, (réouverture et intégration au système national de santé de l'hôpital de Nénéfecha, réhabilitation et équipement de tous les postes de santé des districts sanitaires de la Région, relèvement du plateau technique médical et renforcement des ressources humaines, construction d'un hôpital régional à Kédougou...)

-Culture, sports (achèvement avant fin 2014 des travaux du village artisanal de Kédougou, démarrage de la construction de la Maison de la culture de la même localité, réhabilitation des infrastructures sportives et mise en place d'un plateau sportif pour le haut niveau...)

Pour les actions spécifiques en faveur des femmes, il est prévu de renforcer les projets d'autonomisation en veillant particulièrement à l'accès aux lignes de crédits existantes, à leur dotation en équipement de production et d'allègement de la pénibilité des travaux.

Concernant la situation dans les sites d'orpaillage, le Gouvernement entreprend de renforcer la sécurité dans ces lieux par l'organisation de patrouilles mixtes. Il est également question de contrôler vigoureusement l'effectivité de l'interdiction de l'utilisation des métaux lourds (cyanure et mercure), de restaurer l'équilibre environnemental, outre l'envoi de missions médicales pour veiller sur la santé publique dans les zones d'activités.

Au titre des activités gouvernementales de la semaine écoulée, le Premier ministre a évoqué entre autres :

-la réunion technique sur les servitudes de l'aéroport international Léopold Sédar Senghor ;

-la réunion sur les mesures d'amélioration du classement des projets du Doing business.

Pour ce dernier point, le Premier ministre a révélé que six mesures à fort impact sur la notation du pays ont connu une application effective. Le Premier ministre a, en outre, marqué son insistance sur une communication efficace afin d'amener les contributeurs à attester de l'effectivité et de l'impact de ces mesures sur l'environnement des affaires.

Reprenant la parole, le Président de la République a félicité le Premier ministre pour son compte rendu exhaustif et précis du Conseil interministériel sur le développement de la

région. Il a rappelé que ce neuvième Conseil des Ministres délocalisé, tenu à Kédougou est la traduction de son engagement à assurer dans l'équité, une gouvernance de proximité pour un développement territorial durable du Sénégal, à travers une prise en charge effective des aspirations des populations et une valorisation accrue des potentialités locales.

Le Chef de l'Etat a ensuite validé les choix et options stratégiques contenus dans le Programme d'investissements prioritaires, présenté pour la Région de Kédougou avant d'inviter le Premier Ministre de s'assurer des dispositions nécessaires pour son exécution sans délai.

Aussi, le Président de la République a demandé au Gouvernement de mettre en œuvre le Plan d'actions stratégiques de l'Etat pour les Départements (PASED), en faveur des entités de la Région concernées.

Le Chef de l'Etat a également invité le Gouvernement à renforcer le maillage sécuritaire de la zone, par la mise en place d'un plan spécial de sécurisation de la Région. Il a, en outre, engagé le Gouvernement à intensifier son désenclavement interne, par la construction immédiate du tronçon Kédougou-Salémata et l'accélération de la réalisation de pistes rurales desservant les centres urbains. Il a exprimé son attachement à la préservation de l'écosystème de la Région.

Concluant sur les actions relatives à la Région, le Président de la République a demandé au Gouvernement de porter une attention spéciale aux doléances des N communautés de la région (Bassari...), qui l'ont souvent saisi de leur situation, qui appelle écoute et solution appropriée. Il a par ailleurs, engagé le Gouvernement à accélérer la création de l'Ecole nationale des Mines et favoriser la mise en place à partir des régions de Tambacounda et Kédougou du Pôle territoire Sénégal oriental.

Revenant sur la signature du Pacte national de Stabilité sociale pour l'Emergence du Sénégal, le Chef de l'Etat a relevé l'avènement de cet engagement tripartite, comme étape fondatrice dans la conduite responsable du développement national. Il a félicité le Gouvernement pour les efforts déployés avec l'ensemble des acteurs économiques et sociaux et qui participent à la consolidation du dialogue social dans notre pays.

Dans le même ordre d'idées, le Président de la République a invité le Gouvernement, en rapport avec le patronat et les centrales syndicales à relancer le processus de généralisation de la retraite à soixante ans, au niveau du secteur privé.

Le Chef de l'Etat a félicité le Ministre de la Fonction publique, du Travail, du Dialogue social et des Organisations professionnelles pour la tenue et la bonne organisation de la Conférence sociale et la signature du Pacte social.

Au titre de son agenda, le Président de la République a évoqué la récente d'Etat de son homologue du Mali, Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, pour se féliciter de l'entente cordiale permanente entre nos deux pays.

Le Ministre de la Fonction publique, du Travail du Dialogue social et des Organisations professionnelles a présenté au Conseil un document portant sur les statistiques du travail, pour l'année 2013.

En récapitulatif, le document fait état de 64.201 créations d'emplois pour 2013, dont 44.695 contrats de travail enregistrés en 2013 par ses services (CDD, CDI, saisonniers). Pour le recrutement dans la Fonction publique, le nombre d'engagés est de 5.591 agents, outre les instituteurs, sortants de la FASTEFA et les vacataires pour un effectif de 3.951 personnes. Le recrutement de l'Agence pour la Sécurité de Proximité concerne un nombre de 10.000 agents.

Le Ministre de la Communication et de l'Economie numérique a rendu compte au Conseil de la rencontre de haut niveau, qu'il a présidée le 25 mars 2014 et consacrée à la Stratégie nationale de Développement de l'Economie numérique. Le Ministre a indiqué que l'objectif de la réunion s'inscrivait dans le cadre du rôle catalyseur dévolu à ce secteur, dans la réalisation du Plan Sénégal Emergent, en termes de créations d'emplois et d'appui transversal aux 27 projets prioritaires du plan de développement national.

Au titre des textes réglementaires, le conseil a examiné et adopté :

- le projet de décret fixant les limites des servitudes aéronautiques et portant révision des règlements d'urbanisme des pourtours de l'Aéroport international Léopold Sédar Senghor ;
- le projet de décret portant fixation du barème des bureaux de contrôle technique.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les mesures suivantes :

- Monsieur Madiéyna DIOUF, Professeur de Mathématiques est nommé Président du Conseil de Surveillance de la Haute Autorité de l'Aéroport Léopold Sédar Senghor, en remplacement de Mame Mbaye Kan NIANG appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Mame Mbaye Kan NIANG, cadre de l'aviation civile, précédemment Président du Conseil de Surveillance de la Haute Autorité de l'Aéroport Léopold Sédar Senghor est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Aéroport International Blaise Diagne, en remplacement de Monsieur Amadou HOTT ;
- Monsieur Momar Aly NDIAYE, Ingénieur informaticien, est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Institut de Technologie Alimentaire, en remplacement de Monsieur Boubacar SAMAKE.